



j'ai un probleme de parking

Par **elorac06**, le **24/09/2008** à **22:31**

voila, je suis locataire d'un appartement ainsi que d'un parking qui est très loin de mon appartement , un parking en bas de chez moi s'est libéré et j'en ai fait la demande par écrit , demande qui est restée sans réponse par contre le dit parking a trouvé locataire en la personne d'un de mes voisins qui possède déjà le parking juste a coté de celui ci et qui bien entendu se trouve devant ses fenêtres, je suis assistante maternelle et je l'ai précisé dans ma lettre de demande a mon bailleur c'est ce qui motive d'autant plus ma demande, ce n'est pas la premiere demande que je fais elles sont toujours restés sans réponses, ai-je un recours quelconque, y a t'il des lois qui régissent les locations de parking ? merci d'avance

Par **coolover**, le **27/09/2008** à **18:54**

Bonjour elorac06.

Un grand principe juridique est la liberté de contracter. Le propriétaire d'une place de parking est donc libre de mettre en location son parking en le donnant à qui il le souhaite.

Il peut donc légalement te refuser la location et l'offrir à un autre locataire, sans avoir à justifier son choix.

Si on pouvait obliger un propriétaire à nous louer l'un de ses biens, il y a aurait bien moins de difficulté pour se loger :)

Par **elorac06**, le **28/09/2008** à **08:35**

merci pour la réponse ;o)